



Webinaire Opérateurs DELTA IE (volets Import ET Export)

14 mai 2025

Rappel des bonnes pratiques

Les questions sont
posées dans le chat et
constructives

Couper les micros et
caméras pour assurer la
fluidité des échanges

Le support de
présentation vous sera
transmis *a posteriori*

Lorsque vous posez des
questions dans le Q&R,
merci de préciser votre
organisation

Ordre du jour

I. DELTA IE – Volet Import

- 1. Bascule et corrections en cours**
- 2. Rappels et documentation disponible**

II. DELTA IE – Volet Export

- 1. Habilitation et relation**
- 2. Jeux de données**
- 3. Présentation des processus**

I. DELTA IE – Volet Import

Bascule et corrections en cours

1. Rappel de l'échéance du **31 mai 2025**
2. Le module **DTI** est fonctionnel
3. La plupart des **solutions EDI** sont certifiées et prêtes (cf liste en annexe)
4. La **documentation clef** a été diffusée et les services douaniers sont **mobilisés**

➤ **Une part importante des déclarations d'importation doit désormais être basculée sur DELTA IE, en particulier :**

**Déclarations standards
(1 temps) sous tout régime douanier**

Les déclarations en 2 temps en 40.00

➤ **Les autres déclarations d'importation pourront basculer dès que les corrections nécessaires auront été réalisées.**

Bascule et corrections en cours

- **Date de la prochaine livraison : 27 mai 2025**

- **Elle comprendra :**
 1. La prise en charge par DELTA IE des EORI étrangers
 2. L'intégration de l'ensemble des droits de port
 3. L'apurement des régimes particuliers dans le cadre du dédouanement en 2T

- **D'ici au 31 mai, en cas de difficulté pour le passage d'une déclaration, il est possible de revenir sur DELTA G/X.**
- **En l'absence de difficulté, toute bascule vers DELTA IE est définitive.**

- La bascule doit être réalisée **le plus en amont possible de la date du 31 mai** pour répartir dans le temps le volume des demandes d'assistance (DA OLGA) qui en découleront.

Rappels – Pré-requis

○ Cas particulier pour les déclarations en 2 temps – maintien des relations PDDI et PDXI

- L'interconnexion à REDD (Référentiel Européen des Décisions Douanières) est prévue pour une V2 de DELTA IE – Volet Import.
- Dans l'attente, **les relations PDDI et PDXI sont maintenues afin de permettre la réconciliation des déclarations complémentaires avec les déclarations simplifiées.**

○ Focus sur les garanties

- La **v1** de DELTA IE fonctionne avec **TRIGO (CREG)**. La **v2** de DELTA IE fonctionnera avec **SIGD (GRN)**, elle utilisera alors les données de la **CGU dématérialisée** figurant dans **CDS**. La dématérialisation des CGU est une obligation légale (2/06/2025) à défaut de tenir l'échéance, il convient d'anticiper le déploiement de la v2.
- La **réévaluation des montants des autorisations CGU est impérative pour les opérateurs utilisateurs des régimes et procédures affectés par la nécessité de mise en conformité (DP, AVP, DAD, etc.)**.
- La **bascule peut intervenir selon une stratégie progressive**, car, avec un même crédit (CREG), il est techniquement possible de déposer des déclarations dans Delta-IE et dans Delta-G et X.

Documentation disponible

○ **La documentation clef est désormais disponible :**

- 1. Procédure de secours DELTA IE : DA n°25-S-003 du 10/01/25.**
- 2. DELTA IE – Volet Import : DA n°25-008 du 19/02/25, BOD n°7563.**
- 3. DELTA IE – Volet Import, mise en service de la deuxième version (V1.1) : NA n°25000065 du 25/03/25.**
- 4. DELTA IE – Volet Import – Manuels et guide pour le service en ligne : NA n°25000094 du 07/05/25**
comprenant :
 - Note aux opérateurs et manuel pour les déclarants DTI (usage externe)

En parallèle, les pages import-export ont été mises à jour sur Internet.

II. DELTA IE – Volet Export

Habilitation et relations : Synthèse

Opérateur

Socle de prérequis

- ROSA EORI
 - *Le PGP via ROSA enregistre/ crée une fiche signalétique de l'opérateur*
- ROSA OPPD (opérateur produane)
 - *Le PGP via ROSA crée une relation qui permet d'utiliser les téléservices douanier*
- ROSA DECO (dédouanement droit commun)
 - *Le PGP via ROSA crée une relation de dédouanement*
- ROSA CREG (crédit trigo)
 - *La recette inter-régionale via TRIGO met en place une garantie financière*

Permet à l'opérateur d'être enregistré et reconnu auprès de la douane

Types d'habilitations

Types d'habilitation – Delta E

- Consulter
- Gérer Mouvements

Types d'habilitation – SDS

- Consulter
- Gérer notifications d'arrivées
- Gérer sorties

Présentation du jeu de données

- **Le jeu de données Delta IE volet export suit une structure identique à celle de Delta IE - volet Import.**
- La déclaration export en France se distingue par la combinaison des jeux de données typés B1 et A1/A2 dans le règlement délégué (UE) 2015/2446 du 28 juillet 2015.
- Il s'agit de combiner :

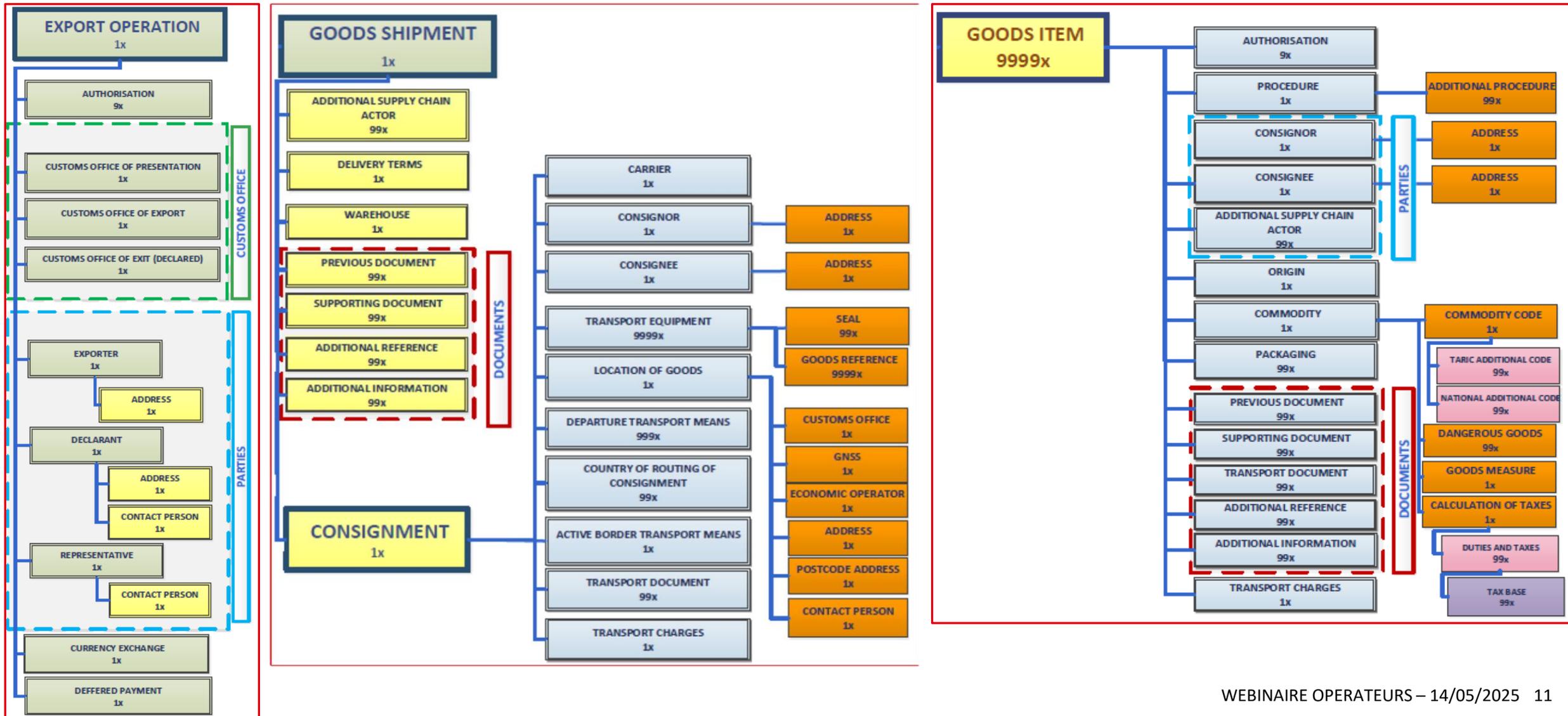
01

Les données relatives à l'exportation et la réexportation (B1).

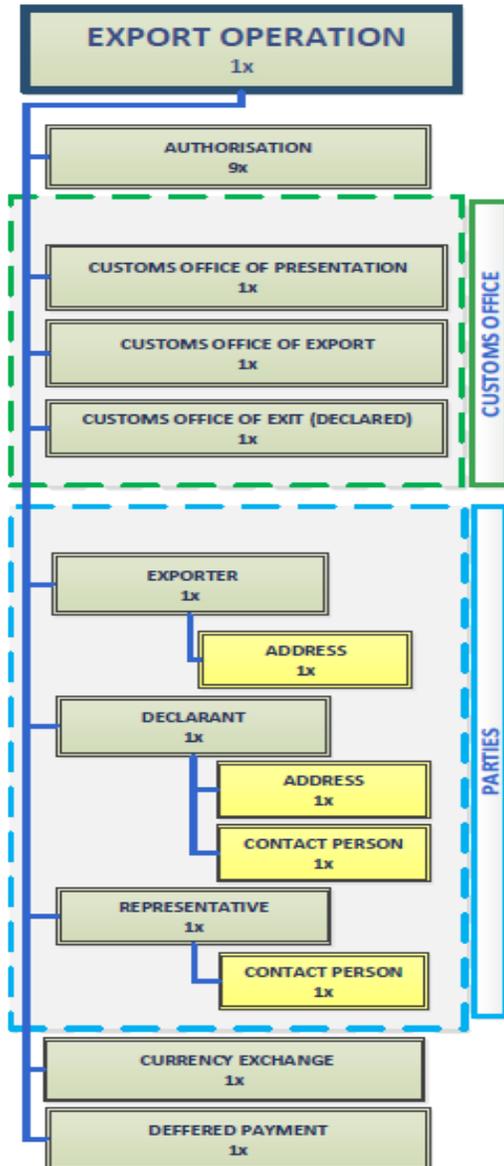
02

Les données concernant la sûreté et la sécurité (A1/A2).

Structure générale du jeu de données



Présentation du jeu de données AES



Niveau export operation

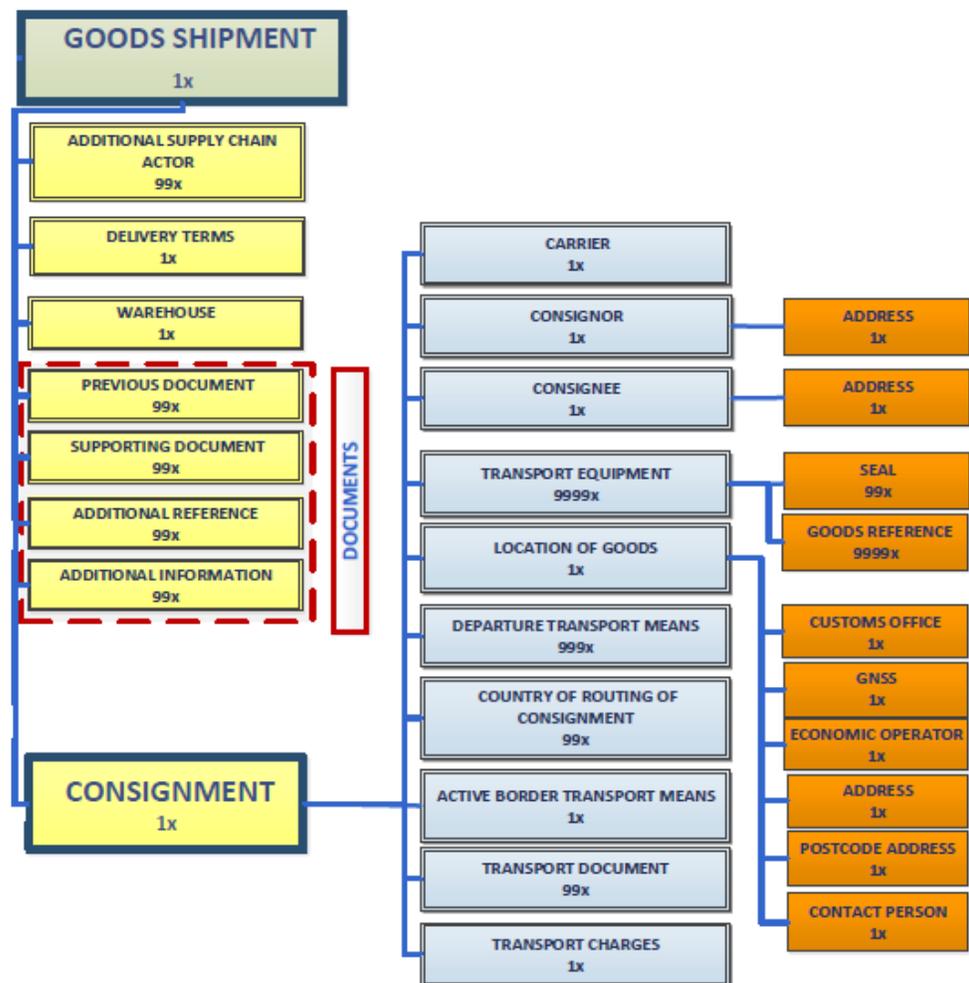
Export operation conserve les principaux groupes de données (ECS)

- L'exportateur
- Le déclarant
- Le représentant
- Les bureaux de douane

Changements des opérations d'exportation

- La rubrique « Résultat du contrôle » a été retirée du niveau « données générales »
- Le groupe « Scellés » a été déplacé au niveau « Goods Shipment/Consignment ».
- Le groupe « Paiement différé » a été déplacé au niveau « données générales ».
- « Destinataire » a été déplacé au niveau « Goods Shipment/Consignment ».

Niveau Expédition/Goods shipments



Une nouvelle structure

Goods Shipment

- Le niveau Goods Shipment regroupe les marchandises couvertes par un contrat commercial entre un vendeur et un acheteur

Goods Shipment / Consignment

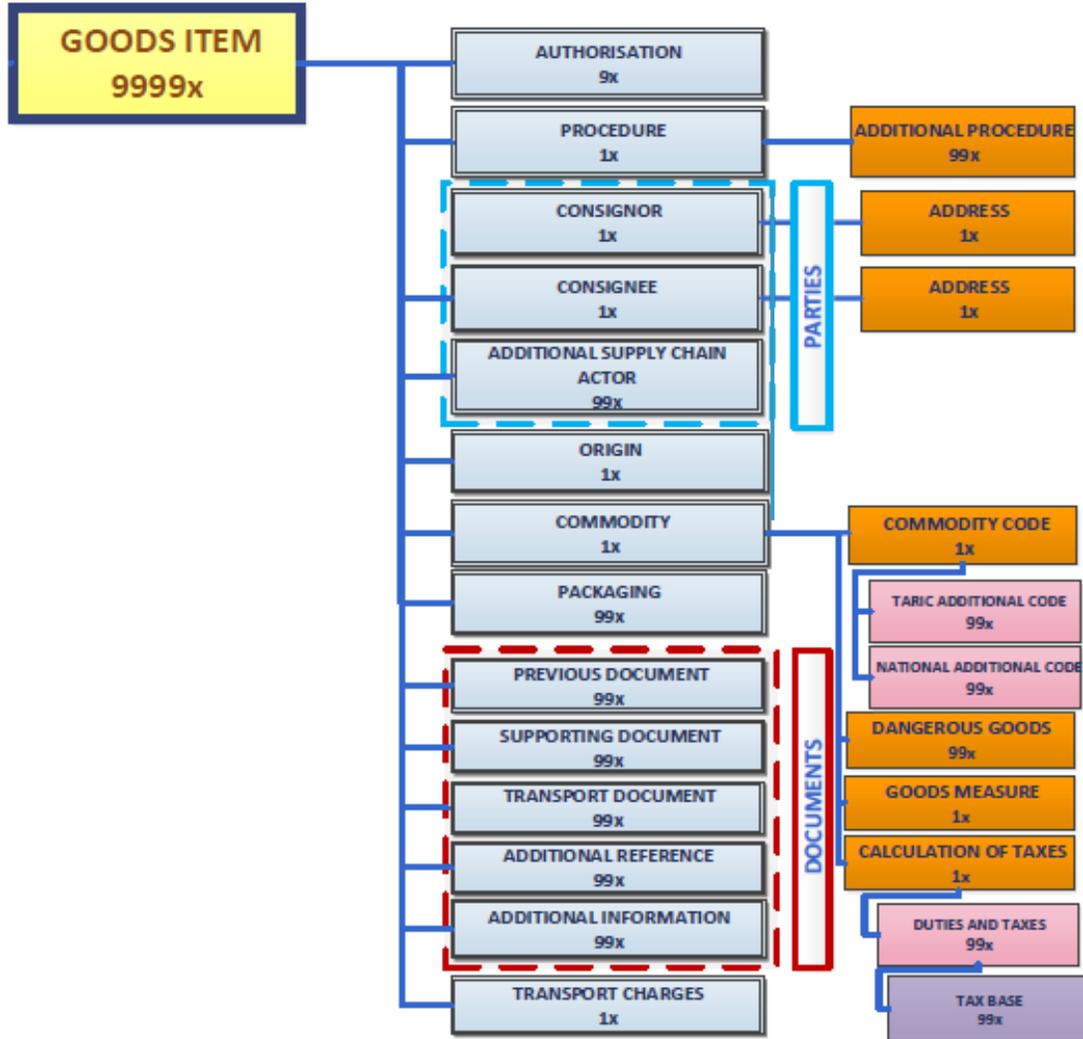
Équipement de transport

- Consignment concerne celles couvertes par un contrat de transport entre l'expéditeur/chargeur et le transporteur. Et contient un nouveau groupe de données « équipement de transport »

- Les conteneurs utilisés et les marchandises présente dans les conteneurs
- les scellés associés, qu'ils concernent des conteneurs ou d'autres moyens de transport
- les marchandises conteneurisées ou non conteneurisées mais scellées

Présentation du jeu de données AES

Niveau articles/ goods items



Données inchangées et conservées

Le niveau article

- Conserve les principales rubriques et leurs structures

Groupe de données inchangé

- Les acteurs, la marchandise, le conditionnement et les différents types de produits sont restés inchangés

Modification des données

Données générales

- L'exportateur n'est plus au niveau article, uniquement au niveau « données générales »

Spécificités export : les données sûreté / sécurité

DGDDI DELTA IE

DONNÉES GÉNÉRALES COMMUNES - PAGE 1/1

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT D'EXPORTATION (EAD)

Date et heure du BAE : 16/12/2024 09:43

Date et heure d'impression : 17/12/2024 08:30

Date et heure de présentation des marchandises : 16/12/2024 09:42

FR

MRN 20FRD22030039056990



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de déclaration [11 01 / 11 02] : EXA	Bureau d'exportation (déclaration) [17 02] : FRA0617B - Roissy Sogaris
Nombre total d'articles : 2	Bureau de sortie déclaré [17 01] : FR002730 - Marseille Port
Code sécurité [11 07] : 2- EXS	Indicateur de circonstance spécifique [11 04] : A20

INTERVENANTS

EXPORTATEUR [13 01] : Jean Dupont - FR12345689120143 123 rue de Paris, 75001 Paris	EXPÉDITEUR [13 02] : TEXTILE INTERNATIONAL - FR3494270100048 14 RUE DES DEUX COMMUNES 93100 MONTREUIL
AUTRE ACTEUR DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE : MF Fabricant - FR12345658	DESTINATAIRE [13 03] : SALES DEPT. ABCD 2-234 PINE ST N TORONTO CANADA
TRANSPORTEUR [13 12] : FR1526830108	

PAYS

Destination [16 03] : **CA** Exportation [16 07] : **FR** **Pays d'acheminement de l'envoi [16 12] : FR - NL - UK - US - CA**

TRANSPORT

Masse brute totale (kg) [18 04] : **100** Transport en conteneur [19 01] : **NON** **Frais de transport - Moyen de paiement [14 02] : E**

la déclaration d'export

En France la déclaration d'export est combinée car elle embarque systématiquement les données sûreté- sécurité :

- Code sécurité
- Indicateur de circonstances spécifiques
- Expéditeur
- Transporteur
- Destinataire
- Pays d'acheminement
- Frais de transport
- Documents de transport

Récapitulatif des processus abordés

Les processus suivants seront abordés durant ce webinaire

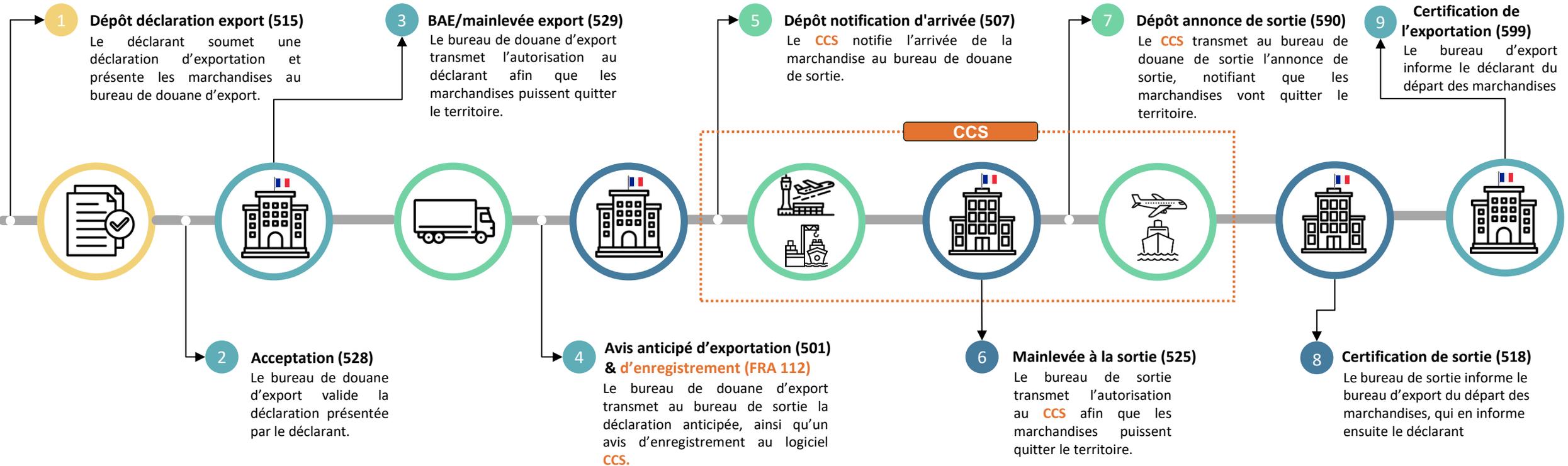
-  Focus des actions ou des processus qui concerne la partie SDS, le suivi de la sortie :
- Lien avec les CCS
 - La nouvelle notification de sortie de stockage
 - Gestion des écarts



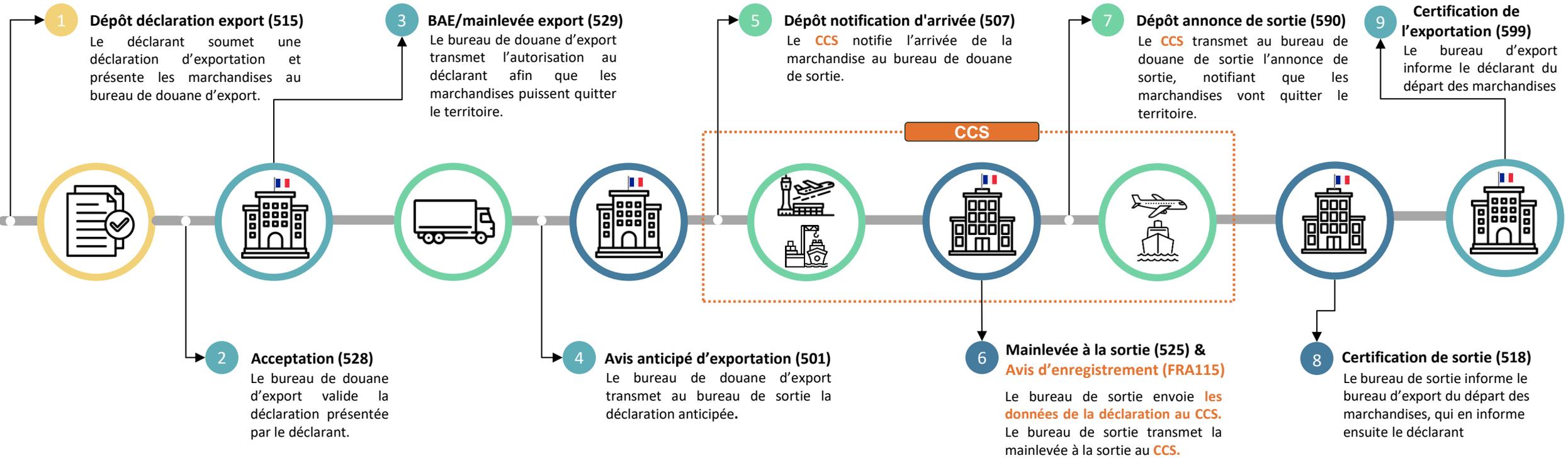
Prochains webinaires

- Invalidation d'une déclaration d'exportation demandée par l'opérateur après le BAE
- Procédure de recherche et procédure de secours

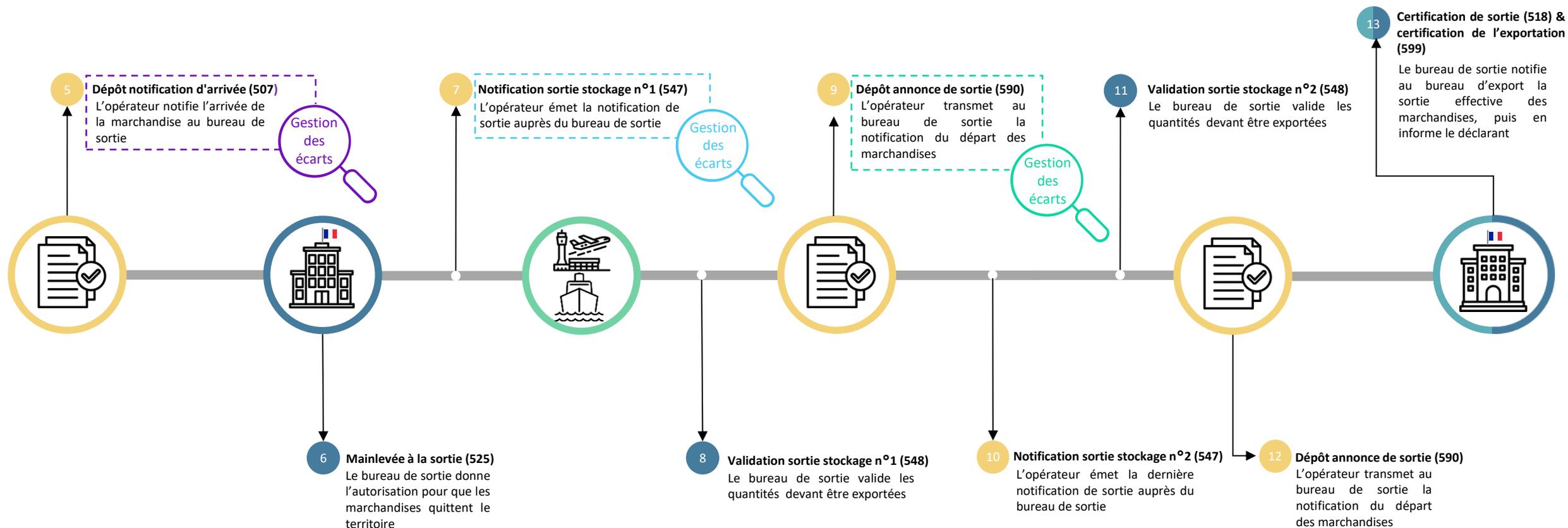
Scénario théorique de sortie immédiate avec gestion par un CCS (MRN français)



Scénario théorique de sortie immédiate avec gestion par un CCS (MRN étranger)



Focus : les différentes étapes de la gestion des écarts à partir de la notification d'arrivée (507)



La gestion des écarts est le procédé par lequel les opérateurs à la sortie peuvent amender certaines données de la déclaration d'exportation initiale ayant obtenu la mainlevée. Elle est réalisée dans SDS via les étapes correspondant aux messages 507, 547 et 590. Cette gestion permet notamment d'indiquer des pertes, telles que des avaries, des marchandises cassées ou détruites, ou des manquants, c'est-à-dire lorsque qu'une partie de la marchandise a disparu avec un impact fiscal. Elle permet également de signaler des changements de conditionnement avec impact sur la masse brute, mais elle n'est pas destinée à reporter de nouveaux articles ni des quantités supérieures à celles de la déclaration initiale.

La notification de sortie de stockage (547)

Une nouvelle notification

- Pour se conformer aux exigences du CDU, Article 332 « *formalité de sortie de marchandise* » ; Article 333.4 « *Surveillance des marchandises ayant obtenu la main levée pour la sortie* » une notification de sortie de stockage sera désormais exigée afin de suivre les sorties partielles.
- Il s'agit d'une nouvelle notification que les opérateurs peuvent déposer dans SDS, permettant une gestion plus fine des sorties dites « partielles ».
- Les opérateurs vont stocker des marchandises et les sortir soit en totalité (sortie finale) soit en plusieurs fois (sortie partielle).

DOUANES & DROITS INDIRECTS **SDS** Suivi de Sortie

ACCUEIL NOTIFICATION D'ARRIVÉE NOTIFICATION DE SORTIE DE STOCKAGE ANNONCE DE SORTIE MOUVEMENTS

[← Retour à la liste des MRN](#)

Créer une notification de sortie de stockage

Données communes Articles(s) du MRN à sortir Détail de contenu

MRN
25FR000FD479AF6BB2

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Opération d'exportation

Numéro de référence de la notification de sortie de stockage * Date et heure de la présentation des marchandises *

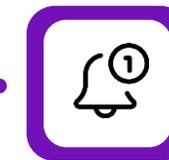
Sortie *

Partielle Finale



Notification de sortie de stockage (IE 547)

Les opérateurs choisissent soit de sortir la totalité des marchandises stockées, soit une partie. Si c'est la totalité, ils doivent préciser « sortie finale »



Notification d'arrivée au bureau de sortie (IE 507)

Les opérateurs déposent la notification et indique « sortie avec stockage »



Vérification des quantités sorties vs quantités déclarées

L'opérateur vérifie que les quantités sorties correspondent aux quantités déclarées, et le bureau de sortie effectue la vérification finale. Il n'est pas possible de déclarer une quantité supérieure à celle indiquée dans la déclaration initiale, mais il est possible de déclarer une quantité inférieure.



Décision : conformité ou écart

Le bureau de sortie analyse, à partir des IE507 et IE547, les quantités indiquées et valide ou non la cohérence des données via le message IE548



Gestion des écarts

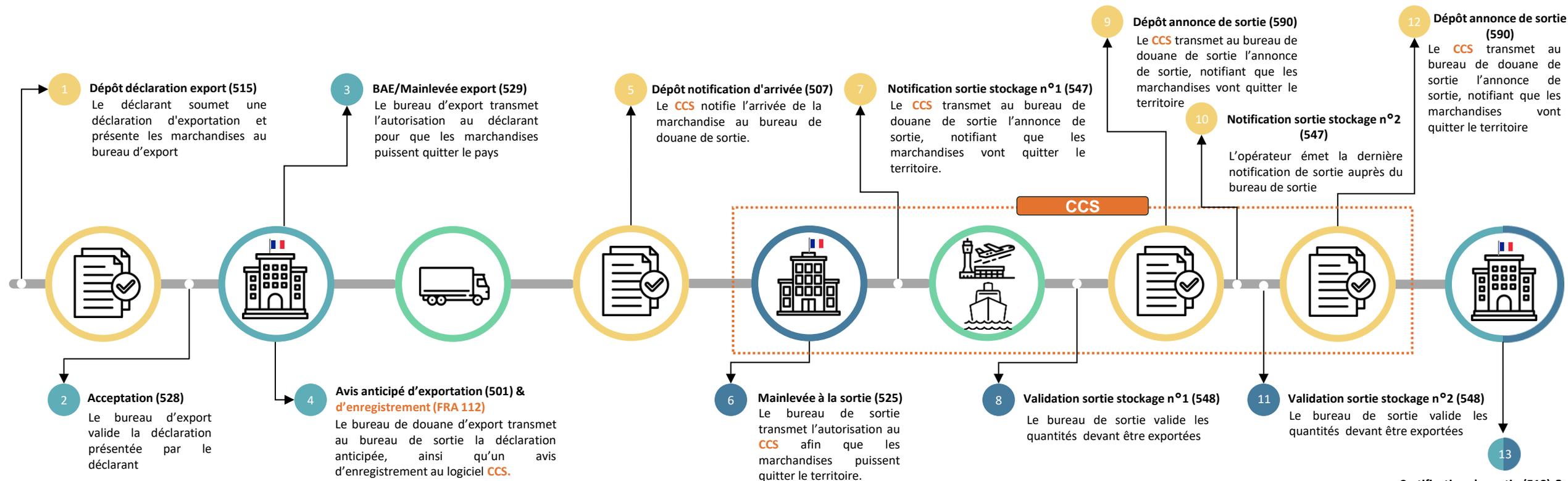
La notification de sortie de stockage avec le statut « sortie finale » a aussi pour fonction de vérifier les écarts (IE 547 avec mention sortie finale)

Les modifications possibles dans les 3 notifications (507,547,590)

i Il est possible d'indiquer des changements à plusieurs étapes pour certains éléments de données de la déclaration en douane qui a obtenu la mainlevée du bureau d'export

			Notification d'arrivée (507)	sortie de stockage (547)	Annnonce de sortie (590)	
EXPEDITION-ENVOI	Mode de transport à la frontière		✓	✓		
	Numéro de référence UCR		✓			
	Équipement de transport*	Numéro d'identification du conteneur*		✓		✓
		Nombre de scellés		✓		
		Scellé – identifiant		✓		
		Référence de la marchandise – Numéro d'article dans la déclaration		✓		
	Moyen de transport actif à la frontière	Type d'identification		✓	✓	
		Numéro d'identification		✓	✓	
		Nationalité		✓	✓	
	Document de transport	type		✓		
		Numéro de référence		✓		
EXPEDITION-ARTICLE DE MARCHANDISE	Numéro de référence UCR		✓			
	Marchandise*	Masse brute de la marchandise*	✓		✓	
		Masse nette de la marchandise	✓		✓	
	Emballage	Type d'emballages	✓		✓	
		Nombre de colis	✓		✓	
		Marques d'expédition	✓		✓	
	Document de transport	Type	✓			
		Numéro de référence	✓			

Cas de sortie à la suite d'un stockage, gérée par un CCS (avec gestion des écarts)



La donnée « declaration good item number » associée à chaque article permet d'indiquer dans quels conteneurs les articles sont empotés, ce qui facilite la gestion des sorties partielles.

Information

Date prévisionnelle pour le prochain webinaire :
semaine du 16 juin

Posez-nous vos questions !



Merci pour votre participation

Annexes

Liste des prestataires EDI certifiés au 5 mai 2025

Les prestataires EDI suivants ont obtenu la certification attestant de leur capacité à échanger des flux EDI avec le service en ligne :

Flux cargo :

- Dédouanement en 1 temps :
 - CLEARHANCE,
 - SODEXI,
 - CLEVYLINKS
- Dédouanement en 2 temps :
 - CONEX,
 - AKANEA,
 - BEEPWAY,
 - MIC,
 - EASYLOG,
 - WEISETECH,
 - INTERLOG,
 - SAP,
 - SOGET.

Flux express :

- Dédouanement en 1 temps :
 - DHL,
 - Chronopost.
- Dédouanement en 2 temps :
 - UPS.

les relations nécessaires à l'export pour un opérateur DELTA IE



01

N°EORI

EORI : numéro permettant l'identification des opérateurs économiques et d'autres personnes dans leurs relations avec les autorités douanières

Les opérateurs doivent posséder un numéro EORI pour accéder aux applicatifs DELTA E et SDS

Tous les opérateurs enregistrés dans ROSA ont une relation EORI

Obtention de la relation : PGP qui nous permet de l'obtenir



02

Relation (DECO)

Un opérateur ne peut pas dédouaner s'il n'a pas de relation DECO. La règle est une relation DECO par bureau et par type de dédouanement

(hors dédouanement centralisé [en 2 temps/ en 1 temps], DCN, DCC). La relation DECO remplace 5 types de relations dans ROSA (PDCI, PDDI, PDDE, PDXI, PDXE).

Obtention de la relation : PGP qui nous permet de l'obtenir



03

Relation CREG

Permet matérialiser la garantie financière apportée pour le **crédit d'enlèvement**. Elle associe l'opérateur, le montant de la caution déposée et les informations nécessaires au suivi de cette autorisation.

Obtention de la relation : La recette inter-régional nous permet de l'obtenir



04

Relation OPPD

Permet d'identifier un opérateur ProDou@ne comme reconnu par la douane pour utiliser les services en ligne du portail douane.gouv.fr et accéder aux différentes téléprocédures douanières.

Obtention de la relation : PGP qui nous permet de l'obtenir

2 Types de droits :



Consulter une déclaration

1

Ce sous-groupe de droits permet uniquement à l'opérateur de consulter ses déclarations sur le téléservice Delta IE



Gérer une déclaration

2

Ce sous-groupe de droits permet d'effectuer toutes les actions offertes par Delta-IE à un opérateur pour gérer une déclaration standard, simplifiée et complémentaire à l'import et à l'export.

les relations nécessaires à l'export pour un opérateur SDS



N°EORI

01

EORI : numéro permettant l'identification des opérateurs économiques et d'autres personnes dans leurs relations avec les autorités douanières

Les opérateurs doivent posséder un numéro EORI pour accéder aux applicatifs DELTA E et SDS

Tous les opérateurs enregistrés dans ROSA ont une relation EORI

3 Types de droits :



SDSOPConsulter

1

Ce droit permet d'habilier un opérateur à consulter l'ensemble des fonctionnalités le concernant SDS.



SDSOPGérerArrivée

2

Ce droit permet à l'opérateur de créer des notifications d'arrivée sur le téléservice SDS.



SDSOPGérerSortie

3

Ce droit permet à l'opérateur de créer des notifications de sortie de stockage et des annonces de sortie sur le téléservice SDS

Types de sorties

BE=BS en dehors d'un dédouanement centralisé (DCN ou DCC)

Le déclarant peut solliciter 4 types de sortie

1 Sortie immédiate des marchandises sans stockage

2 Sortie des marchandises sous couvert d'un contrat de transport unique (CTU)

3 Sortie des marchandises (en une ou plusieurs fois) après un stockage

4 Sortie sous transit

BE=BS et BE≠BS dans un dédouanement centralisé (DCN ou DCC)

L'opérateur peut solliciter 2 Types de sortie :

1 Sortie immédiate des marchandises sans stockage,

2 Sortie des marchandises (en une ou plusieurs fois) après un stockage

Documentation de référence



Lien Portail :

<https://www.douane.gouv.fr/dossier/comprendre-la-refonte-import-export-et-sy-preparer>



Page synapse :

https://synapse.douane.gouv.fr/jcms/p_2035650/fr/dgddi-programme-import-export



Le contrat de service operateurs (CSO) est disponible sur : [Échange de données informatisé - EDI API | Portail de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects](#)

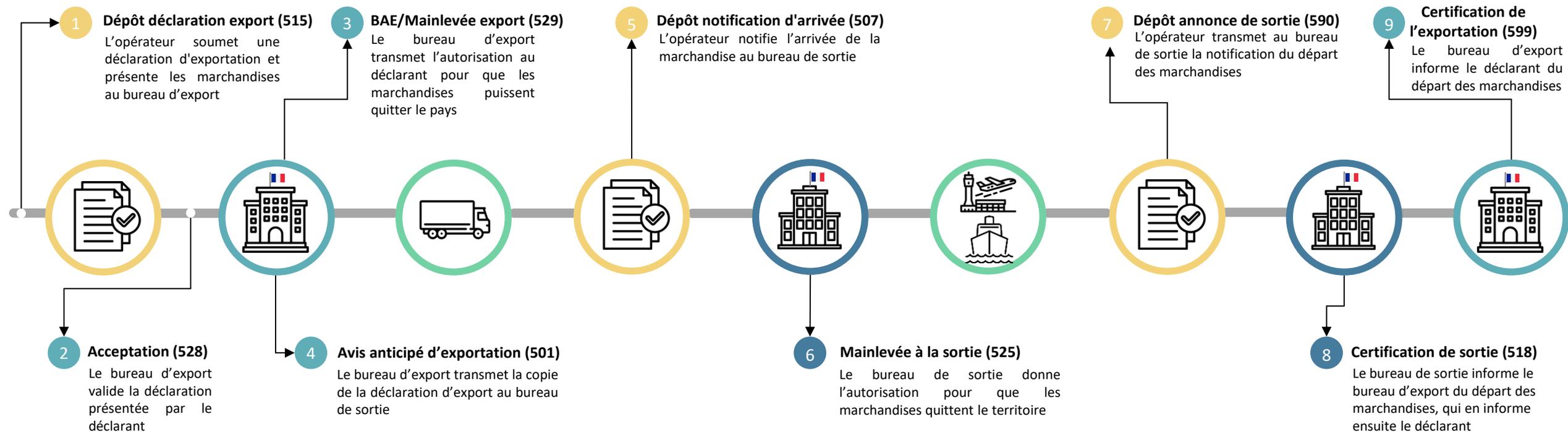


Boite fonctionnelle de contact à utiliser pour les questions réglementaires : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr



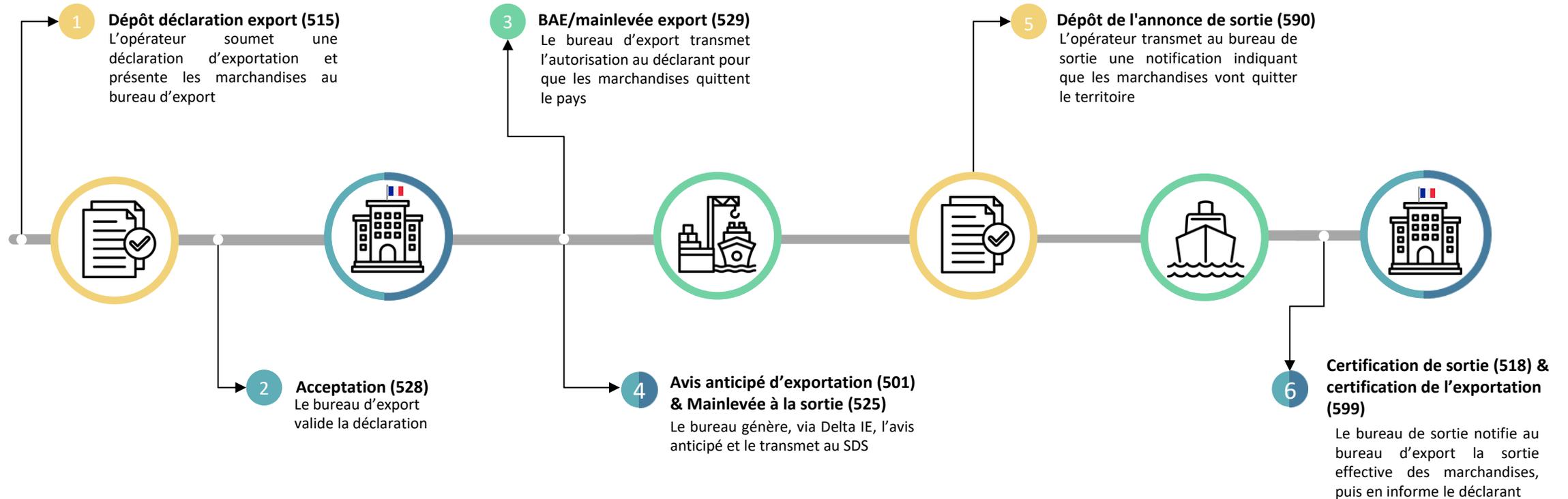
Boite fonctionnelle de contact à utiliser pour les questions techniques : delta-export-sds@douane.finances.gouv.fr

Présentation du processus du dépôt de la déclaration d'exportation à la sortie de la marchandise du TDU : cas nominal (bureau de sortie ≠ bureau d'export)



Présentation du processus du dépôt de la déclaration d'exportation à la sortie de la marchandise du TDU : bureau d'export et de sortie identiques (bureau de sortie = bureau d'export)

Un processus simplifié (une étape en moins) : déclaration et sortie depuis le même bureau



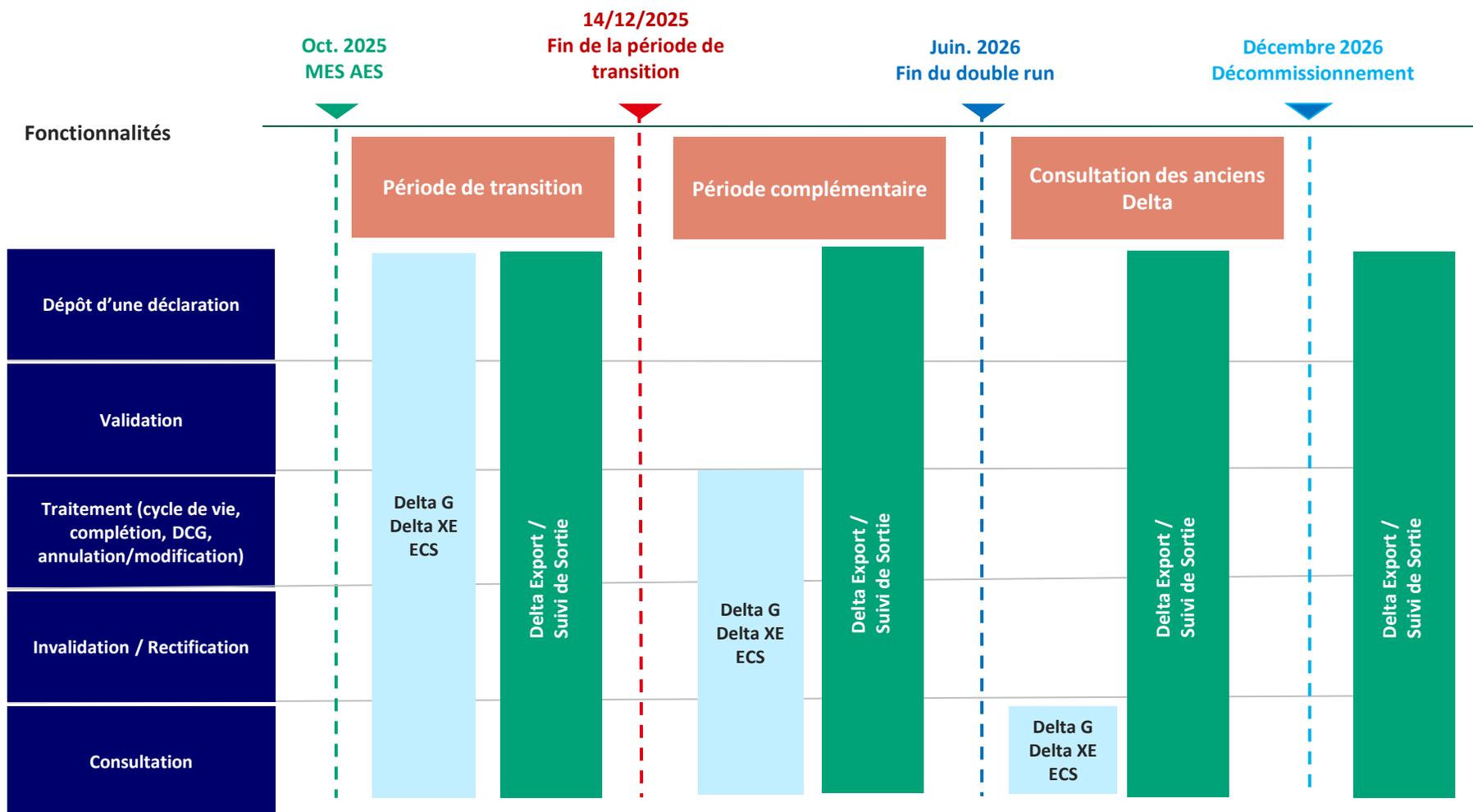
Calendrier projet de déploiement AES V1

Chantiers	Echéances
• Fin de construction AES V1	• 31 mars 2025
• Correction de l'application AES V1	• Avril à septembre 2025
• Recettes métiers et recettes en adhésions internes DGDDI	• Avril à juillet 2025
• Conformance TAXUD FR	• Avril à septembre 2025
• Tests libres opérateurs EDI	• Avril à juillet 2025
• Certifications opérateurs EDI	• Juillet à début décembre 2025
• Mise en production AES V1	• Mi octobre 2025
• Fin de période de transition opérateurs	• 14 décembre 2025



Calendrier de transition pour les opérateurs

Stratégie de Transition Delta E: EXPORT / Suivi de Sortie (AES V1)



DEPOT ET DECLARATIONS

- Le dépôt / création et validation des déclarations se fait dans AES **dès octobre** (uniquement pour les opérateurs qui ont basculé).

PHASE DE TRANSITION

- Une période de transition opérateurs est ouverte de octobre au 14/12/2025

GESTION DES MOUVEMENTS

- Du 15/12/2025 à juin 2026 (période complémentaire) les mouvements démarrés avant le 14/12/2025 dans les Delta G/XE et ECS se terminent dans ces applications (fin de cycle de vie, invalidation/rectification)

FERMETURE DES AUTRES APPLICATIONS

- Après juin 2026 seul la consultation est possible dans les Anciens Delta. AES devient le SI maitre

Tableau de synthèse des processus en cas de sortie

Schéma logistique	Exemples de bureaux de douane	Référence CSO	Types de sortie	Type de sortie compatible avec schéma logistique (V1 Delta-IE) ?	Comment indiquer le type de sortie dans la déclaration d'exportation (IE515) ?	Comment indiquer le type de sortie dans la notification d'arrivée (IE507) ?	[E] Notification d'arrivée (IE507)	[S-BS] Notification de mise sous contrôle à la sortie (IE561)	[S-BS] Notification de l'octroi de la mainlevée à la sortie (IE525)	[E] Notification de sortie de stockage (IE547)	[S-BS] Décision de sortie de stockage (IE548)	[E] AS IE590	[S-BE] Certification (IE599)
BE ≠ BS avec BP = BE ou BP = BS ou BP ≠ (BE et BS)	- BE & BP : Marseille / BS : Fos sur Mer - BE : Marseille / BP : Marignane / BS : Fos sur Mer - BE : Marseille / BP & BS : Fos sur Mer	2.1.6.1.1	Sortie immédiate au bureau de sortie (sans stockage)	Oui	Pas d'information particulière à renseigner dans la déclaration d'exportation, le type de sortie à indiquer dans la notification d'arrivée.	"0" dans la donnée "Storing flag"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie après stockage au bureau de sortie (yc sortie partielle)	Oui	Pas d'information particulière à renseigner dans la déclaration d'exportation, le type de sortie à indiquer dans la notification d'arrivée.	"1" dans la donnée "Storing flag"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie sous CTU	Non	N/A	N/A							
			Sortie sous transit	Non, <i>sauf si le BS n'est pas un bureau français</i>	Mention spéciale "S3000"	N/A	<i>Formalités à réaliser auprès d'un bureau de sortie étranger, également bureau de départ de transit.</i>						
BE = BS avec BP ≠ (BE et BS)	BE & BS : Marseille / BP : Marignane	2.1.6.1.2	Sortie immédiate au bureau de sortie (sans stockage)	Oui	Mention spéciale "S1000"	"0" dans la donnée "Storing flag"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie après stockage au bureau de sortie (yc sortie partielle)	Oui	Mention spéciale "S2000"	"1" dans la donnée "Storing flag"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie sous CTU	Non	N/A	N/A							
			Sortie sous transit	Non	N/A	N/A							
BE = BS = BP	BE/BS/BP : Marseille	2.1.6.1.3	Sortie immédiate au bureau de sortie (sans stockage)	Oui	Mention spéciale "S1000"	N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie après stockage au bureau de sortie (yc sortie partielle)	Oui	Mention spéciale "S2000"	"1" dans la donnée "Storing flag"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie sous CTU	Oui	Mention spéciale "30500"	N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Sortie sous transit	Oui	Mention spéciale "S3000"	N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

BE : Bureau d'exportation / BS : Bureau de sortie / BP : Bureau de présentation
 BE = BS : Bureau d'exportation agissant également en tant que bureau de sortie
 BE ≠ BS : Bureau de sortie différent du bureau d'exportation
 BE = BS = BP : Bureau d'exportation agissant également en tant que bureau de sortie et bureau de présentation
 BP ≠ (BE et BS) : Bureau de présentation différent du bureau d'exportation et du bureau de sortie

[E] Message envoyé par l'opérateur de sortie
 [S-BS] Message envoyé par le système douane et reçu par l'opérateur de sortie
 [S-BE] Message envoyé au déclarant/exportateur